



Madame la Rectrice, mesdames et messieurs les membres du CSA de Normandie.

L'Unsa-Éducation vous adresse à toutes et à tous, ses meilleurs vœux.

Le ministre en a fait de même à l'égard d'une partie de ses personnels, il y a peu, dans un courrier passionné, au ton quelque peu inhabituel. Ce message mail, d'une grande élévation spirituelle, n'est pas passé inaperçu. Nous avons bien compris, qu'à ses yeux l'École est avant tout une affaire de flamme, d'espérance et de lumière... à défaut d'être une affaire de moyens.

Malheureusement, les mesures présentées aujourd'hui dans ce CSA confirment ce manque dramatique d'ambition pour Notre École. En effet, en Normandie, 272 postes seront supprimés à la rentrée prochaine. L'UNSA Education dénonce avec force ces retraits d'emploi.

Dans le premier degré, ce sont 135 ETP d'enseignants qui seront supprimés. C'est considérable. La justification tient en un seul argument, toujours le même, répété à l'envi par l'institution : l'argument de la variation démographique. Oui, le nombre d'élèves normand baisse. Ce n'est pas nouveau. Cela s'accélère. Il s'agirait donc, au nom du bon sens et de la bonne gestion de tenir compte d'une réalité objective.

Le problème, c'est que la baisse du nombre d'élèves est devenue la mesure de toutes chose. Au point d'occulter tout le reste, au point de masquer d'autres réalités, pas immédiatement visibles sur un tableau. Oui, le nombre d'élèves baisse, mais les élèves d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui : les évolutions sociétales et l'ambition de l'inclusion changent la donne dans la classe. Les demandes des parents et de l'institution se sont multipliées. Oui, le nombre d'élèves baisse, mais notre École reste une école de la ségrégation sociale, une école qui échoue à contrer les déterminismes. Oui, le nombre des élèves baisse, mais le mal-être des enfants s'amplifie et nos résultats dans les classements internationaux ne sont guère brillants. Il faut tenir compte de toutes ces réalités.

C'est pourquoi l'UNSA-EDUCATION ne peut se réjouir de la microscopique progression de l'indicateur du P/E normand, à hauteur de seulement 0.09 points. Objectivement, c'est plutôt le signe d'un renoncement à investir dans l'Ecole. Nous le répétons : en termes de P/E, nous restons, en Normandie comme en France, très éloignés des standards d'autres pays européens. (*On est globalement à 6, L'Espagne est à 7,5, l'Italie à 9, les pays Baltes à 10...*).

Nous reviendrons bien entendu, dans le débat, sur la ventilation des pertes de postes premier degré, laquelle n'est pas sans poser des problèmes, notamment au détriment de l'Orne.

Dans le 2nd degré, c'est un retrait de 118 postes d'enseignants qui touche la Normandie.

Les collèges subissent la plus grande partie des suppressions, avec un retrait de 108 postes. Au nom de la démographie scolaire, encore une fois. Pour l'UNSA-EDUCATION, le maintien du taux d'encadrement n'est pas un motif de satisfaction. Cela signifie en effet qu'en collège, il n'y aura en moyenne, à la rentrée prochaine, ni amélioration des conditions de travail des personnels, ni amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves. Se satisfaire du maintien du taux d'encadrement moyen, c'est se satisfaire d'un collège structurellement en difficulté. Cela ne constitue pas une politique éducative.

L'annonce ministérielle relative à l'accompagnement de 800 collèges dits « en progrès » ne modifie en rien notre analyse, au contraire. Il semblerait qu'il y ait 37 collèges repérés dans notre académie, mais le livret n'en fait pas état. Puisqu'il s'agit d'un CSA sur les moyens, faut-il en conclure qu'il n'y aura pas de moyens spécifiques attribués ? S'il devait y en avoir, où envisagez-vous de les ponctionner dans une enveloppe collège qui se réduit ? Au détriment de quels établissements ?

Pour l'UNSA-EDUCATION, le principe d'identifier certains collèges en difficulté peut s'entendre. Mais s'il s'agit seulement de redéployer des moyens pour fragiliser d'autres établissements, ce n'est pas acceptable. S'il s'agit de demander aux équipes de se débrouiller localement, avec un peu de formation et une journée banalisée, sans contrepartie significative, c'est voué à l'échec. Pour l'UNSA Éducation, régler des difficultés structurelles impose de poser la question des moyens, la question de la reconnaissance des personnels et la question de la mixité sociale et scolaire.

Les mesures concernant les LGT sont également inquiétantes. Avec une stabilité du nombre d'élèves, mais un retrait de 25 ETP, la logique démographique a cette fois été laissée au fond du tiroir (comme quoi, il est possible de l'ignorer). C'est une nouvelle dégradation du taux d'encadrement qui s'annonce. La fragilisation des LGT se poursuit, comme les années passées (-40 postes l'année dernière). Une nouveauté toutefois : l'intention d'accompagner certaines classes de seconde qui concentrent des élèves de l'Éducation prioritaire. Ces établissements ont évidemment besoin d'être aidés, mais dans un contexte de réduction des moyens, cela se fera par redéploiement en mettant d'autres LGT dans l'impossibilité d'aider leurs propres élèves en difficulté. D'après nos retours, la DGH de plusieurs lycées, pas particulièrement favorisés, témoigne déjà d'une disparition des enveloppes de différenciation. En définitive, c'est une logique de ventilation de la pénurie bien peu convaincante.

A ces décisions lourdes de conséquences sur les classes viennent s'ajouter les nombreuses suppressions de postes de personnels de soutien et d'accompagnement à l'éducation.

Le ministre semble ignorer que notre système éducatif, nos établissements et nos services, ne sauraient tenir debout et fonctionner sans ces métiers et dispositifs qui entourent les élèves et les professeurs.

En ce qui concerne les personnels administratifs, notre ministère garde le cap du nivellement par le bas, avec une certaine obstination. L'Académie perd 5 emplois de personnels administratifs au titre du BOP 141, et 5 autres au titre du Programme 214. A cela s'ajoute le retrait de 3 ETP J&S et de 3 ETP d'emplois informatiques. Du côté des personnels de direction, l'érosion se poursuit avec à nouveau une suppression de 2 ETP prévue à la prochaine rentrée. Ces retraits n'ont aucun sens au regard des évolutions démographiques et des réalités locales. Aucun sens au regard de la sous-administration et du sous-encadrement constatés dans les territoires. En plus de mettre les services et les établissements dans la difficulté, en plus de dégrader les conditions de travail des collègues, ces décisions démultiplient la défiance à l'égard de l'employeur et privent l'Etat de leviers d'action.

En définitive, alors que notre système éducatif est abîmé et que la baisse démographique peut constituer une opportunité, il n'y a aucun changement d'orientation politique.

Et c'est bien là le problème ! L'UNSA-EDUCATION appelle à rompre avec les recettes qui ont fait la preuve de leur inefficacité. Il ne faut plus ignorer les réalités de la classe, les inégalités criantes et les défis que l'Ecole doit affronter. Il faut investir dans l'humain et reconnaître les personnels à hauteur de leur investissement. Sans cela, aucune réforme ne saurait aboutir.